

Pour développer le courage civique

UN APPEL POUR LA FORMATION DE SOCIÉTÉS DE SAUVETAGE

La Fédération Nationale des Sociétés de Natation et de Sauvetage adresse à la population un appel pour la formation de sociétés de sauvetage répondant au but suivant :

1. Développer parmi les adhérents et répandre dans la masse le sentiment du devoir civique et de l'abnégation.
2. Former des équipes et des individus toujours prêts à intervenir en cas de sinistres, inondations, incendies de forêts, catastrophes de chemin de fer, accidents d'auto, de montage, de travail, épidémies, etc. Ces équipes pourraient apporter un précieux concours aux sapeurs-pompiers et aux œuvres de la Croix-Rouge et, sur les côtes, aux sociétés spécialisées du sauvetage maritime.
3. Organiser des postes de secours, notamment dans les campagnes éloignées des médecins et pharmaciens.
4. Créer la préparation au devoir civique par des cours populaires de natation, exercices nautiques, joutes, canotage, lancement de la bouée, manœuvre de cordage, moyens de sauvetage en incendie, exercices physiques, premiers soins aux blessés et malades, conférence d'élevation morale, développement de l'hygiène, lutte contre l'alcoolisme et les maladies.
5. La pratique des exercices physiques n'aurait pas pour but principal de former l'athlète en vue de l'obtention de lauriers sportifs, mais de le mettre à même de devenir fort et adroit pour accomplir une noble action et former une race saine et vigoureuse.
6. Ces écoles ne seraient pas réservées seulement à une élite, mais elles seraient ouvertes à toute une population qui a besoin de savoir nager, ramer, donner les premiers soins, etc.
7. Honorer le courage civique et secourir ceux qui sont victimes de leur dévouement.

VOUS QUI SOUFFREZ DE LA HERNIE

Craignez L'HIVER et son cortège de rhumes, bronchites, quintes de toux, marches pénibles dans la boue et la neige, faux pas sur le sol glissant, causes fréquentes, béasid du terrible étranglement herniaire aux conséquences fatales !

Dans cette saison, plus qu'en toute autre, votre existence dépend de l'appareil que vous aurez choisi.

C'est donc moi que jamais le moment de vous contenter du bandage défectueux que vous portez, ni de faire des essais d'instruments de fantaisie : d'un côté comme de l'autre, votre existence est en jeu.

La plus élémentaire prudence vous recommande de vous adresser au Spécialiste d'un véritable « Maison de confiance » dont les Appareils sont conçus par de longues années de succès et garantis non par un diplôme, mais par des centaines de milliers d'attestations.

Les Appareils de A. CLAYVERIE, célèbres partout depuis 35 ans, appliqués avec succès à quatre millions (4.000.000) de hernies, recommandés par 6.000 Docteurs-Médecins, appliqués par un Spécialiste d'une compétence et d'une loyauté éprouvées, sont les seuls Appareils que vous devez immédiatement adopter pour traverser sans crainte cette redoutable époque de l'année et vous débarrasser de votre infirmité.

Ce serait vraiment de votre part une imprudence grosse de dangers, si vous négligez d'aller voir l'éminent Spécialiste des Etablissements A. CLAYVERIE, qui vous attendra de 9 h. à 4 heures dans les villes suivantes :

- St-Pol, lundi 15 janvier, h. du Trocadéro.
- Alre-sur-la-Lys, vendredi 19 janv., h. d'Anglet.
- LILLE, samedi 20 et dimanche 21 janv., hôtel Moderne, 7, rue Parvis St-Maurice.
- Béthune, lundi 22 janv., hôtel de l'Époque, près la gare.
- Lens, mardi 23 janv., h. de la Paix, 7, la gare.
- Arras, mercredi 24 janv., hôtel du Commerce.
- Dunkerque, jeudi 25 janv., h. du Chap. rouge.
- Armentières, vendredi 26 janv., h. du Nord et du Comte d'Erment réunis.
- St-Omer, samedi 27 janv., h. du Commerce.

Un éminent spécialiste collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. à :

- Hirson, lundi 15 janv., hôtel de la gare (bur. de tabac).

TRAITE DE LA HERNIE envoyé gratuitement sur demande : A. CLAYVERIE, 234, St-Martin, Paris.

Aux Propriétaires d'Automobiles

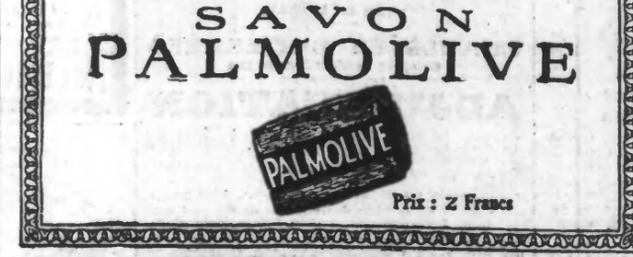
L'Administration des contributions indirectes, voyant chaque jour augmenter le nombre des véhicules automobiles mis en circulation porte à la connaissance des propriétaires d'automobiles les quelques renseignements suivants :

1. — Chaque véhicule automobile mis en circulation doit être accompagné d'un laissez-passer établi par la Régie au moyen de la carte grise qui doit toujours être libellée au nom du titulaire. Ce laissez-passer est établi par la Régie, rue de l'Hospice à Lens, pour les communes de Lens, Sallaumines, Nouvelles et Lohon. Il doit être représenté à toutes réquisitions des employés des Contributions indirectes ; il est donc que le conducteur de l'auto en soit toujours muni, de même que de ses cartes grises et roses.
2. — Le laissez-passer est délivré immédiatement, moyennant le paiement de la taxe due pour le trimestre ; mais pour les véhicules automobiles servant au transport des personnes, le déclarant devra faire la preuve, par une facture ou toute autre pièce que la taxe de luxe de 10 % a été payée ou que le recouvrement en est assuré. Il est rappelé à ce propos, que les ventes d'auto ou même les échanges entre particuliers, doivent donner lieu au paiement de cette taxe de 10 % ce paiement est effectué à l'aide de timbres mobiles délivrés par l'enregistrement et annulés par le vendeur au moyen de la date, de la résidence et de la signature.
3. — Il arrive fréquemment que des possesseurs d'automobiles viennent dans nos bureaux quelques jours après le début du trimestre, faire une déclaration de cesser ; bien que cette chose puisse se faire tardivement après enquête du service local et autorisation de M. le Directeur des Contributions indirectes du Pas-de-Calais, il est recommandé de faire cette déclaration dès que la voiture ne circule plus, ou, si elle circule jusqu'au dernier jour du trimestre, le premier jour du trimestre nouveau ; cette façon de faire évite tout bien des ennuis, tant à l'Administration qu'au contribuable.
4. — De même des propriétaires de plusieurs automobiles ont cru pouvoir mettre en circulation une voiture neuve en remplacement d'une voiture usagée sans se munir d'un nouveau laissez-passer. Ce mode de remplacement est prévu, mais il faut pour cela que le redoublement se présente à la Régie pour y déposer le numéro afférent à la voiture retirée de la circulation et en commandant un nouveau qui lui sera immédiatement délivré moyennant la somme de 0 fr. 10 et sur présentation de la nouvelle carte grise ; l'imprimé relatif à la voiture usagée sera le deuxième, qu'elle soit de force plus ou moins grande ; l'imposition réelle est faite le trimestre suivant.
5. — Il est rappelé également que les recettes provenant du transport de marchandises effectués par camions automobiles ne donnent pas lieu au paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires, sauf pour les négociants qui transportent leurs marchandises vendues par auto et qui ne paient le prix de ce transport aux clients.
6. — Les propriétaires d'automobiles doivent toujours présenter au bureau de la Régie, en acquittant les droits, les laissez-passer et timbres en leur possession ; ce service puisse y porter mention du paiement des droits ; ce défaut de mention peut entraîner contre le redoublement d'un procès-verbal en fin de trimestre, et les propriétaires d'automobiles de lire attentivement le laissez-passer qui leur a été délivré ; les renseignements qu'il comporte leur seront très précieux.



Plus précieuse que les bijoux...

La vraie parure de la beauté, n'est-elle pas la fraîcheur du teint ? Elle seule donne à la femme tout son rayonnement. Pour l'obtenir et la conserver, employez chaque jour le Savon PALMOLIVE qui resuscite, sous sa forme modernisée, le secret de beauté des femmes d'Égypte. A base d'huiles de palme et d'olive essentiellement pures, il pénètre de sa mousse onctueuse les pores de la peau, les purifie et rend au visage ses jolies couleurs de rose. Le Savon PALMOLIVE est le plus efficace auxiliaire de la beauté.



SAVON PALMOLIVE

Prix : 2 Francs

NOTRE Service de Renseignements

Gratuit à Domicile

Nos lecteurs et lecteurs qui veulent obtenir un ou plusieurs renseignements sur l'importance de leur sujet, n'ont qu'à adresser leur demande à :

M. le Chef du Service des Renseignements

186 bis, Rue de Paris, LILLE

en joignant simplement ce BON.

BON

pour utiliser gratuitement notre Service de Renseignements

N° 15

Nom.....

Adresse.....

Département.....

Bulletin Economique

PARIS, 8 (Halle Contrats). — **Vinides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.



Plus précieuse que les bijoux...

La vraie parure de la beauté, n'est-elle pas la fraîcheur du teint ? Elle seule donne à la femme tout son rayonnement. Pour l'obtenir et la conserver, employez chaque jour le Savon PALMOLIVE qui resuscite, sous sa forme modernisée, le secret de beauté des femmes d'Égypte. A base d'huiles de palme et d'olive essentiellement pures, il pénètre de sa mousse onctueuse les pores de la peau, les purifie et rend au visage ses jolies couleurs de rose. Le Savon PALMOLIVE est le plus efficace auxiliaire de la beauté.



SAVON PALMOLIVE

Prix : 2 Francs

NOTRE Service de Renseignements

Gratuit à Domicile

Nos lecteurs et lecteurs qui veulent obtenir un ou plusieurs renseignements sur l'importance de leur sujet, n'ont qu'à adresser leur demande à :

M. le Chef du Service des Renseignements

186 bis, Rue de Paris, LILLE

en joignant simplement ce BON.

BON

pour utiliser gratuitement notre Service de Renseignements

N° 15

Nom.....

Adresse.....

Département.....

Bulletin Economique

PARIS, 8 (Halle Contrats). — **Vinides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

Paris, 8 (Halle Contrats). — **Wolides** (prix moyens) — Beur, 1re qualité, 4,30 ; bœuf, 2,80 ; veau, 3,00 ; mouton carreaux, 12,50 ; porc, 11,50 ; volailles, 12,00 ; œufs, 1,10 ; beurre, 13,50 ; Charbon, 14,00 ; Touraine, 14,00 ; divers, 13,50 ; Marchands Normands, 12,50 ; Bretagne, 12,00 ; Centre, 11,50 ; divers, 11,50.

MARCHES DE LA REGION

SAINT-POL-SUR-TERNOISE, 8. — Beurre, 14,00 à 15 fr. le kilo ; œufs, 0,75 pièce ; poulets, 20 à 22 fr. la couple ; lapins, 12 à 14 fr. pièce.

TOURCOING, 9. — 11 à 12 francs sur Halle ; 385 k. marcs pour 648 fr. 20 ; 92 k. marcs pour 225-240 ; 12 colis sardines fumées, 9,00 ; 9,75 ; 11 fûts harengs salés, 20,00-24,00 ; 117 choux-fleurs, 1,55 ; 55 k. pommes, 0,15-0,20 ; 12 k. tomates, 1,50 ; 12 k. haricots, 0,15-0,20 ; 15 caisses de 2 à 3,000 oranges, 35,00-37,00 ; 3,300 mandarines, 0,10 ; 486 laitues, 0,28-0,30 ; 283 k. figues en caisses, 1,60-1,75 ; 70 k. figues en caisses, 1,50 ; 102 k. figues, 1,50 ; 700 ; 35 k. Goda, 6,25 ; 360 Carabes, 1,05-1,20 ; 102 k. beurre, 13,00-13,50.

COTE DE LA LAINE ' ROUBAIX

ROUBAIX, 9. — On a coté en Bourse hier matin Janvier, 30,50 k. ; février, 30,50 k. ; mars, 30,50 k. ; avril, 30 k. ; mai, 29,50 k. ; juin, 29 k. ; juillet, 29 k. ; septembre, 28,75 k. ; Affaires enregistrées en Bourse à midi : Néant.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 9. — Coteurs. — Janvier, 403 ; février, 402 ; mars, 400 ; avril, 405 ; mai, 408 ; juin, 475 ; juillet, 473 ; août, 467 ; septembre, 455 ; octobre, 437 ; novembre, 430 ; décembre, 425.

LE CHANGE

PARIS, 9. — Coteurs. — Sur Londres, 68,538 ; Londres chèques, 68,53 ; New-York, 14,72 ; Allemagne, 115,43 ; Belgique, 350 ; Danemark, 25 ; Espagne, 200,23 ; Finlande, 36,30 ; Hollande, 58,75 ; Italie, 72,80 ; Norvège, 273 ; Prusse, 40,40 ; Roumanie, 7,95 ; Suède, 307,75 ; Suisse, 273,75 ; Vienne, 21.

GENÈVE, 9. — Sur Paris, 33,112 ; sur Londres, 54,345 ; sur Bruxelles, 32,23.

FUMEURS

depuis l'introduction de la cigarette en France, les papiers dont on s'est servi pour la faire sont fabriqués à peu près semblables et ne se distinguent entre eux que par un nom différent, mais tous collant au cahier, SEUL LE PAPIER AMBRE a supprimé ce fâcheux inconvénient. Envoi franco d'un cahier échantillon sur demande adressée PAPIER AMBRE, 54, rue de Dunkerque, Paris.

Bourse de Lille du 9 Janvier 1923

Charbonnages	C. pr.	C. d. p.	Pétroles	C. pr.	C. d. p.	Métallurgiques	C. pr.	C. d. p.
Albi	440 75	440 50	Dabruva Cap...	502	508	Etabl. Arbel...	633	640
Part	1200	1195	Esters	303	308	Fives-Lille	1250	1240
Amiens	1221	1217	Fin Pérolle	219	224	Nord et Est	506	510
Beaumont	1211	1207	Gr. F. Béthune	205	210	St-Jean	1275	1270
Béthune	2000	2025	Grabowiska	289	298	Senelle-Maugre	1237	1230
10	253	252 25	Ind. Polono	229	225	Val. Transport	368	365
Blanc	1431	1431	Karlsruhe	415	415	Valeurs Diverses <td>C. pr. <td>C. d. p. </td></td>	C. pr. <td>C. d. p. </td>	C. d. p.
Brux	2169	2120	Lille Bonn. ord.	174	170	Compt. Limer	1573	1530
10	340 50	345	Monte-Carlo	354	358	Com. Français	1015	1015
Carvin	550	534	Omn. Pk Nord	190	191	Et. et G. du N.	387	381
Ch. Boulonn	180	193	Polak	483	488	Et. et G. du N.	435	439
Clareno	420	425	P. de Béthune	388	390	Bons du Trésor	386	387
Courrières	505	500	P. de Béthune	388	390	Ob. Houillères	470	470
Crespin	158	160	Recod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Douchy	1030	1035	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Dourges	515	510	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Escarpelle	1415	1420	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Ferlay	515	510	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Flines	30	35	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Leas	315	315	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Lévigny	192	185	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
de 30 act.	5600	5561	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Ligny	1282	1285	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Mérib 70 %	375	375	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Mérib 70 %	375	375	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Nicoeur	750	746	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Thivencelles	235	230	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Vendin	230	228	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463
Victorie	287	280	Reclod	789	755	Ob. Houillères	463	463

Après un début ferme, le marché a fléchi légèrement sous l'effet de nouvelles prises de bénéfices, et en clôture on enregistre un recul.

BOURSE DE PARIS DU 9 JANVIER

Après un début faible, la bourse avait repris sur le bruit que les affaires d'arrangement à Lausanne. Mais comme la nuit se fait plus plus grosses préoccupations, l'acquiescement a été refusé. Le clôture a été franchement lourde.

Nos rentes ont été faibles. Le 3 % a encore fléchi à 83,45 ; le 4 % 1917, 63,15 ; 1918, 62,50 ; 1919, 76,21 ; 1920, 80,21 ; 4 % 1917, 101,10 ; 4 % 1918, 101,10 ; 4 % 1919, 101,10 ; 4 % 1920, 101,10 ; 4 % 1921, 101,10 ; 4 % 1922, 101,10 ; 4 % 1923, 101,10 ; 4 % 1924, 101,10 ; 4 % 1925, 101,10 ; 4 % 1926, 101,10 ; 4 % 1927, 101,10 ; 4 % 1928, 101,10 ; 4 % 1929, 101,10 ; 4 % 1930, 101,10 ; 4 % 1931, 101,10 ; 4 % 1932, 101,10 ; 4 % 1933, 101,10 ; 4 % 1934, 101,10 ; 4 % 1935, 101,10 ; 4 % 1936, 101,10 ; 4 % 1937, 101,10 ; 4 % 1938, 101,10 ; 4 % 1939, 101,10 ; 4 % 1940, 101,10 ; 4 % 1941, 101,10 ; 4 % 1942, 101,10 ; 4 % 1943, 101,10 ; 4 % 1944, 101,10 ; 4 % 1945, 101,10 ; 4 % 1946, 101,10 ; 4 % 1947, 101,10 ; 4 % 1948, 101,10 ; 4 % 1949, 101,10 ; 4 % 1950, 101,10 ; 4 % 1951, 101,10 ; 4 % 1952, 101,10 ; 4 % 1953, 101,10 ; 4 % 1954, 101,10 ; 4 % 1955, 101,10 ; 4 % 1956, 101,10 ; 4 % 1957, 101,10 ; 4 % 1958, 101,10 ; 4 % 1959, 101,10 ; 4 % 1960, 101,10 ; 4 % 1961, 101,10 ; 4 % 1962, 101,10 ; 4 % 1963, 101,10 ; 4 % 1964, 101,10 ; 4 % 1965, 101,10 ; 4 % 1966, 101,10 ; 4 % 1967, 101,10 ; 4 % 1968, 101,10 ; 4 % 1969, 101,10 ; 4 % 1970, 101,10 ; 4 % 1971, 101,10 ; 4 % 1972, 101,10 ; 4 % 1973, 101,10 ; 4 % 1974, 101,10 ; 4 % 1975, 101,10 ; 4 % 1976, 101,10 ; 4 % 1977, 101,10 ; 4 % 1978, 101,10 ; 4 % 1979, 101,